



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-23936>

Département(s) de publication : **45**

Annonce n° **25-23936**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Orléans Métropole

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 24450046800040

Ville : Orléans

Code postal : 45058

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 45

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematent.login&type=Dce&Idm=1607488>

Identifiant interne de la consultation : M25A0011

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : marchespublics@orleans-metropole.fr

Numéro de téléphone du contact : +33 238784030

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** - Un formulaire Dc1 ou une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun cas mentionnés aux articles L2141-1 à L2141-5 du Code de la commande publique et notamment qu'il est en règles au regard des articles L. 5212-1 à L5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés ; Un formulaire synthétique de déclaration sur l'honneur est disponible sur le site Orléans et sa métropole(<https://www.orleans.fr/demarches-et-services/marches-publics/les-marches-publics-de-la-ville-ccas-et-de-la-metropole>) mais le candidat peut produire ses propres documents. a) En cas de candidature groupée, chaque membre du groupement doit produire la

déclaration sur l'honneur susmentionnée. b) En cas de candidature groupée, les habilitations de chaque membre du groupement donnant pouvoir au mandataire d'agir en leur nom et pour leur compte

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : - Formulaire Dc2 ou déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : - Une liste des principaux services fournis au cours des trois dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ; - Une copie de l'autorisation d'exercer des activités de surveillance ou gardiennage, délivrée par le Conseil National des Activités Privées de Sécurité ;

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 27/03/2025 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : Valeur technique de l'offre appréciée à l'aide du mémoire technique : - Sous-critère 1-1 : Qualité des moyens humains et pertinence des procédures de mobilisation, d'astreintes et d'assistance permettant la bonne exécution des prestations de l'accord-cadre appréciées au regard des points 1 et 2 du cadre du mémoire technique (sous-pondération 30%) - Sous-critère 1-2 : Pertinence des procédures de contrôle et de suivi de l'exécution des prestations au regard du point 3 du cadre de mémoire technique (sous-pondération : 10 %) - Sous-critère 1-3 : Qualité des moyens techniques mis en oeuvre (tenue des agents, moyens de communication, moyens de déplacement, ...) permettant de garantir la bonne exécution de l'accord-cadre, appréciée au regard du point d) du mémoire techniques (sous-pondération : 10%) : 50% Prix apprécié au regard du montant total du détail quantitatif estimatif : 50%

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Prestations de gardiennage et de surveillance du parc de Loire

Code CPV principal - Descripteur principal : 79713000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : La présente consultation, passée par procédure adaptée en application de l'article R2123-1 3° du CCP, a pour objet des prestations de gardiennage, de surveillance du Parc de Loire et donnera lieu à un accord-cadre à bons de commandes mono-attributaire, non alloti, reconductible, sans minimum et avec un montant maximum de 120 000 euro(s) HT par période

Lieu principal d'exécution du marché : Parc de Loire 45650 - Saint-Jean-le-Blanc et Saint-Denis-en Val

Durée du marché (en mois) : 12

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : => Accès au dossier de la consultation, renseignements complémentaires et modalités de remise des offres par voie électronique : <http://marchespublics.orleans.fr/accueil.htm> => La transmission des offres et questions, par mail, n'est pas autorisée. Recours

Instance chargée des procédures de recours et service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours: Tribunal administratif d'Orléans 28 rue de la Bretonnerie 45057 Orléans Cedex 1 Tél : 02 38 77 59 00 - Fax : 02 38 53 85 16 greffe.ta-orleans@juradm.fr <http://orleans.tribunal-administratif.fr/> => Négociation : L'acheteur se réserve la possibilité de négocier avec les candidats (conditions fixées dans le règlement de la consultation). =>L'acheteur vérifie l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, la capacité économique et financières et les capacités techniques et professionnelles des candidats sur la base des éléments demandés aux articles 5-1 et 6-1-1 du présent règlement => A titre indicatif, sans valeur contractuelle, l'estimatif des commandes pour la 1ère période est de 104 166.66 euro(s) H.T. =>La durée du marché est de 12 mois (période initiale)à compter du 1er juin 2025 (ou de sa date de notification si postérieure). Le marché peut être reconduit, de manière tacite, 3 fois, pour une période d'un an, soit une durée maximale de 4 ans. =>Délais d'exécution des prestations :les prestations de gardiennage et de surveillance des espaces du Parc de Loire s'exécuteront, pour chaque période du présent accord-cadre, entre le 01/06 et le 30/09.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 03/03/2025